

Analyse rapide de la filière du karité



Analyse rapide de la
filière du karité dans la
région de San

Table de Matière

Table de Matière	2
1 Introduction	2
1.1 Problématique	3
1.2 Objectifs	4
1.3 Méthode	4
2 Flux et volumes d'échange	5
2.1 Flux et types de marchés	5
2.2 Volumes et prix	5
2.2.1 Volumes.....	5
2.2.2 Prix du beurre de karité.....	6
3 Utilisations et produits du karité	7
3.1 Autoconsommation.....	7
3.2 Techniques de transformation et qualité du beurre de karité.....	7
3.2.1 Techniques traditionnelles.....	7
3.2.2 Utilisation de presses	8
4 Fonctionnement du marché et pratiques commerciales (beurre de karité).....	9
4.1 Acteurs.....	9
4.2 Fonctionnement du marché régional	10
4.2.1 Interaction entre les acteurs et stratégies commerciales : bénéfiques et risques.....	10
4.2.2 Stockage, spéculation	11
4.3 Marchés d'exportation.....	12
4.4 Fixation des prix	12
5 Premières conclusions.....	13
5.1 Goulots d'étranglement pour une expansion de la filière	13
5.2 Recommandations et actions possibles	14

1 Introduction

1.1 Problématique

La région de San (ci-après « la région ») fait partie de la troisième région administrative du pays (Ségou).

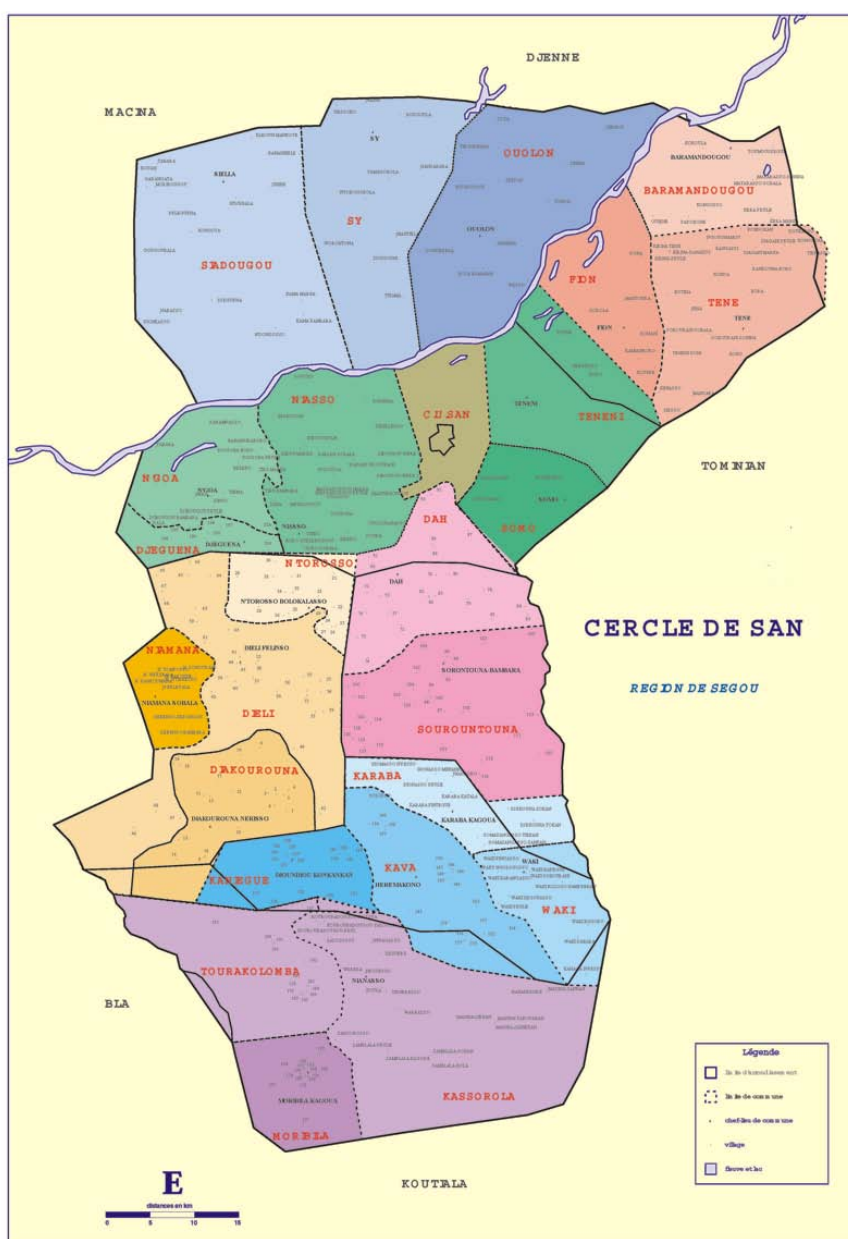


Tableau 1 : carte de la région

L'arbre à karité fait partie du paysage de la région et son exploitation tient une place importante dans la vie traditionnelle. On le trouve en abondance, surtout dans la partie Sud de la région. Il est exploité exclusivement par les femmes qui en utilisent les noix pour les vendre ou les transformer en beurre (beurre de karité).

Le karité est l'une des seules richesses naturelles de la région. Le climat et la pauvreté de la terre ne sont en effet guère favorables à la culture du sol. Cependant, le peuplement de karité est actuellement vieillissant. Faute d'une valorisation suffisante, les villageois ne voient plus l'utilité de replanter de nouveaux arbres, n'entretiennent plus les jeunes plants comme par le passé lorsqu'ils n'arrachent pas tout bonnement les pousses.

Or, outre les nombreuses utilisations domestiques du produit, le beurre de karité est actuellement de plus en plus demandé sur le marché mondial. Il sert de substitut du beurre de cacao dans la fabrication du chocolat et entre dans la composition de nombreux produits dermatologiques et pharmaceutiques (la « kérateine »). Par ailleurs, il constitue quasiment la source de revenu pour les paysans durant la période de « soudure » (entre les récoltes).

Que ce soit au titre de ressource économique pour le monde rural, au niveau de la lutte contre la dégradation des terroirs en zone sahélienne ou comme élément entrant dans la problématique « genre », le karité mérite un intérêt tout particulier..

1.2 Objectifs

L'amélioration de la valorisation du karité dans la région, essentiellement sous forme de beurre, nécessite une certaine connaissance du fonctionnement de la filière-karité. C'est l'objectif de la présente étude.

Cependant, il ne s'agit pas de décrire et d'analyser totalement la filière mais plutôt d'en comprendre le fonctionnement général afin de dégager des pistes d'action.

Notre optique de départ consiste à travailler au niveau des producteurs de façon :

1. Accroître les revenus des producteurs
2. Avoir un impact sur la problématique « genre »
3. Accroître la valorisation du karité en vue d'inciter les populations locales à rajeunir le peuplement d'arbres à karité.

1.3 Méthode

L'analyse effectuée n'a aucune prétention scientifique. Il s'agit d'un premier rapport d'enquête effectuée au cours d'une mission de cinq jours dans la région au contact de personnes ressources de différents milieux : responsables religieux (4), responsables et membres d'organisations paysannes (125 femmes représentant une quinzaine d'organisation féminines), commerçants détaillants (10 env.) et grossistes (2). L'itinéraire de la mission passait par San, Togotogo et Soukoula dans le Nord de la région, Tominian, Mendiakoui au Sud ; les visites de foires de Benina, Mendiakoui, Tominan et San étaient au programme.

L'objectif de la mission n'était pas de conduire une étude-filière mais l'établissement d'une projet dans la région (cf. rapport de mission et document de projet). Tous les chiffres et analyse figurant dans ce document doivent être considérés à titres provisoire et d'hypothèses de travail. En fait, il s'agit avant tout d'une méthodologie pour l'étude de filière. Par la suite, cette analyse devrait être complétée au fil des missions de suivi qui seront effectuées dans la région.

Les deux enquêteurs sont des collaborateurs permanents d'Intercooperation Mali (Programme GDRN) : M. Norbert Dembele, Directeur national du volet ASFD, forestier et

originaire de la région et M. Yves Matthijs, économiste expert associé chargé d'appui aux filières et aux prestataires privés.

Dans l'optique de mettre en place un projet en faveur des producteurs, les enquêteurs se sont concentrés sur les aspects clefs deux aspects « clefs » de la filière : le rapport de pouvoir entre producteurs et commerçants et le mode de fixation des prix, ainsi que les potentialités du marché pour le développement et la commercialisation de nouveaux produits transformés à base de beurre de karité. Selon le mandat, les aspects organisationnels des femmes ont également été au centre des préoccupations des enquêteurs.

2 Flux et volumes d'échange

2.1 Flux et types de marchés

Les principaux flux d'échange et les marchés sont présentés sur le tableau 2.

Les flux sont concentrés sur la ville de San où se tient la foire hebdomadaire la plus importante de la région. Les grossistes de San drainent l'entièreté des noix et du beurre de karité de la région.

Les marchés de Benina, Mendiakoui, Tominian, etc. constituent des marchés sous-régionaux (ou marchés locaux). Les productrices viennent y vendre directement leur production. Le beurre est ensuite acheminé aux grossistes de San via des « collecteurs » (cf. analyse des acteurs).

Le marché régional est donc très structuré et hiérarchisé en trois niveaux : producteurs marchés locaux / marché régional. Aucune production ne semble échapper à cette filière.

En aval du marché de San, les noix où le beurre de karité sont acheminés vers des grossistes plus importants, directement en Côte d'Ivoire pour l'exportation (entreprise AFRICO par exemple), ou transitent par les grossistes de Bamako pour rejoindre le Sénégal, etc.

Sur le marché mondial, les clients sont européens ou japonais (1er acheteur mondial). Seuls les beurres de bonne qualité sont destinés au marché mondial, le reste étant consommé dans le pays.

2.2 Volumes et prix

2.2.1 Volumes

Noix brutes

Nous n'avons pas cherché à estimer le commerce des noix brutes bien qu'il semble assez important. En effet, le prix de vente des noix brutes au kg avoisinant les 75 FCFA, ce commerce ne s'avère pas intéressant dans l'optique des objectifs que nous nous sommes fixés. Il faut savoir que les noix nécessitent, outre la cueillette et le transport des noix au village, un traitement relativement long et même coûteux en bois (les graines sont bouillies et séchées sur le feu). De ce fait, le commerce de noix n'apparaît pas intéressant pour les productrices. Certes, celles-ci vendent de grandes quantités de noix non transformées en beurre, mais cela uniquement en cas de besoin immédiat d'argent ce qui est trop souvent le cas...

Beurre de karité

La brièveté de notre étude ne permet pas d'avoir une idée précise des volumes échangés. Mais il est certain que ceux-ci sont énormes et reflètent l'importance de l'exploitation du karité dans la région.

Cela reste à vérifier, mais on trouverait un douzaine de grossistes « multi-céréaliers » qui achètent du beurre de karité à San, parmi lesquels deux sont plus importants (l'un ne fait que du beurre de karité). Sur la base de nos informations, une dizaine de grossistes achèteraient au minimum 60 tonnes du beurre par an (60 à 100 t) tandis que les deux grossistes plus importants commerceraient environ 150 à 200 tonnes chaque année. Au total, on peut donc estimer à plus de 1'000 t /an la production de la région de beurre.

Chaque semaine, ce sont au moins 300 à 600 kg qui sont échangé dans la dizaine (?) de foires sous-régionales.

Il faut relever que le volume de production destiné à être commercialisé est très variable d'une année à l'autre. Dans la région, il dépend essentiellement de la germination des arbres à karité qui est bonne environ une année sur deux.

Le commerce de beurre a lieu toute l'année, avec un creux aux mois de mai – juin – juillet – août. Durant cette période, le prix augmente progressivement jusqu'à atteindre près du double de son cours durant l'année.

2.2.2 Prix du beurre de karité

Les prix sont variables d'une année à l'autre, mais probablement beaucoup moins que les volumes. Ils restent en principe stables durant toute la période d'exploitation de fin août à fin avril.

Selon les grossistes, le beurre de karité commercialisé par les productrices étant de très bonne qualité relativement au beurre provenant du Sud du pays ou du Burkina Faso par exemple, toute la marchandise est vendue au même prix, sans différenciation de qualité.

Le cours régional 1999-2000 payé aux producteurs sur les marchés sous-régionaux se situe à 225 FCFA / kg. (Il atteindra probablement près de 400 FCFA / kg au moins de juillet.)

Après collecte dans les marchés sous-régionaux, le beurre prend de la valeur pour atteindre environ 325 FCFA / kg auprès des grossistes de San. Ensuite, il est immédiatement revendu à Bamako où son prix atteint 350 FCFA env.

Le minimum historique se situe à 100 CFA / kg en 1996 et le maximum à 500 CFA / kg en 1998.

Vu les marges, le beurre de karité est assurément un commerce intéressant pour les collecteurs et les grossistes. Pour les productrices par contre, 225 CFA / kg est un prix nettement trop bas. Il ne faut pas oublier que le traitement des noix et leur transformation en beurre nécessite un travail considérable et épuisant. Or, le prix d'achat au producteur semble baisser tendanciellement d'année en année. Pour les femmes, et pour cette année, 300 FCFA constitueraient déjà un prix intéressant. (Cf. chap. 4.2.2. « Formation des prix »).

3 Utilisations et produits du karité

3.1 Autoconsommation

La part d'autoconsommation est traditionnellement importante. Les utilisations du beurre sont en effet nombreuses :

- matière grasse pour les sauces en cuisine
- matière grasse pour la fabrication de savon
- huile de massage
- crépissage des murs
- grillade

Cependant, la majorité du beurre produit est destiné à être vendu. Il constitue même une source de revenu irremplaçable durant la période de soudure pendant laquelle l'argent manque. La vente du beurre permet ainsi la satisfaction de besoins immédiats « de base » comme l'achat de grains (nourriture), de semences, d'habits, et sert à payer les frais d'écolage et de fournitures scolaires.

Nous n'avons pas réussi à savoir dans quelle mesure le beurre destiné à l'autoconsommation est de meilleure, ou de moindre qualité par rapport au beurre commercialisé.

3.2 Techniques de transformation et qualité du beurre de karité

3.2.1 Techniques traditionnelles

Nous n'avons que peu de données concernant les techniques de transformation du karité en beurre, qui englobe la cueillette des noix, leur traitement et leur conservation, ainsi que la transformation proprement dite en beurre. Les techniques pratiquées dans la région sont des techniques traditionnelles et il semble qu'elles peuvent varier d'un endroit à l'autre. Dans la partie Nord de la région, les techniques utilisées sont moins avancées et donnent certainement un beurre de moins bonne qualité.

Vers Mandiakoui, les femmes pratiquent la double opération consistant à bouillir les graines pour arrêter leur germination et à les griller sur le feu pour les sécher. Cette dernière opération n'est probablement pas idéale (risque de brûler les graines, consommation de bois) au vu des documents que nous possédons qui préconisent plutôt le séchage sur une surface dure au soleil.

Cependant, dans l'ensemble, les techniques doivent être bonnes comparativement à d'autres techniques traditionnelles pratiquées puisque le produit fini, le beurre, est plutôt de bonne qualité. C'est très probablement l'attention portée au nettoyage des graines qui permet de produire un beurre relativement pur. De plus, un grossiste de San nous précise que les femmes Bobo de la région n'ajoutent pas d'eau dans leur beurre contrairement aux pratiques dans d'autres régions du pays.

Nos connaissances sur les techniques de fabrication du beurre dans la région restent largement à compléter. Nous ne savons rien sur l'efficacité en terme de temps et de pénibilité des procédés utilisés par rapport aux techniques traditionnelles utilisées dans les autres régions. Mais il est évident que ces techniques sont extrêmement pénibles et

peu rentable si l'on tient compte de temps effectif de travail. Elles sont supportables dans un contexte de grande pauvreté. Vu la difficulté bien connue de transférer des technologies modernes dans un contexte très traditionnel, il n'est à notre sens pas question de bouleverser ces pratiques, mais plutôt de les améliorer progressivement. Il s'agit déjà d'améliorer le processus de production-transformation en beurre, soit le plus en amont de la filière (récolte, stockage des graines, lavage, sélection, etc.) et de mieux valoriser la ressource karité dans son ensemble, soit de renforcer son intérêt pour les productrices. Ensuite, à moyen terme déjà si ces améliorations sont en cours, avec le niveau d'organisation et de formation croissant que cela suppose, il sera possible d'introduire des technologies « modernes » avec un moindre risque.

3.2.2 Utilisation de presses

Il faut relever qu'actuellement, 50 % des presses existantes a Burkina Faso sont en panne durable... Nous n'avons pas de chiffre concernant le Mali. Dans la région de San, il existe à notre connaissance une seule presse destinée à la transformation du karité (à Touba). Or celle-ci est en panne depuis un certain nombre de mois déjà. Nous avons aussi entendu parler d'une autre presse (à Batchirilo) qui fonctionnerait, mais serait utilisée, peut-être par des commerçants, pour la production d'huile de jatropha curcas. A vérifier.

D'une manière générale, il ressort des évaluations faites au Bourkina que les presses peuvent tout à fait s'avérer rentables sous certaines conditions. Sans être exhaustif, on peut mentionner que les noix de karité étant très dures, elles mettent les presses à rude contribution. Les pannes, bien que généralement peu coûteuses (6'000 à 10'000 FCFA), sont relativement fréquentes et l'entretien doit être permanent. Ce qui pose le problème de former un technicien de maintenance qui doit être présent sur place et intéressé au bon fonctionnement de l'infrastructure. L'organisation / gestion de la presse est souvent en cause lors des échecs. Peut-être des presses privées, voir sous même sous forme de SA, constituent-elles un meilleur mode d'organisation que l'organisation communautaire ? De plus, les presses sont souvent financées par des projets et constituent des « cadeaux » sans même que ne soit toujours prévu un principe d'amortissement ! La réflexion doit être poursuivie à ce sujet. A moyen terme, il pourrait être intéressant d'introduire une ou plusieurs presses dans la région de San en vue d'alléger le travail des femmes. Dans une optique de développement rural, on peut aussi préconiser d'attacher une grande importance à la décentralisation des infrastructures, de ne pas constituer de grande unités de pressage, quitte à perdre un peu en rentabilité. L'objectif des presses devrait être avant tout l'économie du travail des femmes. A notre sens, ce n'est pas en industrialisant le processus de production du beurre qu'il sera possible de mieux valoriser le karité là où se situe l'enjeu, c'est-à-dire dans la campagne où poussent les arbres. Mais bien en améliorant sa production artisanale, en développant de nouveaux produits à base de beurre fabriqués dans les campagnes et en commercialisant mieux. Les presses doivent entrer dans cette logique.

4 Fonctionnement du marché et pratiques commerciales (beurre de karité)

4.1 Acteurs

Acteurs	Localisation	Nombre approximatif	Remarque	Quantité	Stratégie
Productrices	Villages	Presque toutes le femmes de la région, soit des milliers.	Leur stratégie s'insère dans le vécu et les besoins de la famille et de la famille élargie	20 – 50 kg / femme	Vendent à tous moment selon les besoins ; n'attendent pas de vendre à un bon prix.
OP féminines	Villages	Plus d'une centaine, regroupant des milliers de femmes	Pas spécialisées dans le karité mais qui constituent un lieu d'échange, d'information, voir d'organisation		
Productrices commerçantes	Villages et marchés sous-régionaux	Une centaine	Vendent le karité au détail, fabriquent et vendent du savons à base de karité, etc.	Vente du beurre au détail et de savons à base de karité	Rationalité économique pure : recherchent la VA, spéculent, etc.
Les collecteurs	Marché sous-régionaux (une dizaine ?)	Une centaine au maximum	En général salariés des grossistes de San ; l'un des deux grands grossistes de San a par exemple 40 collecteurs sous ses ordres	300 – 600 kg / semaine	Achètent le beurre pour les grossistes dans les foires locales et dans les villages directement auprès des femmes à un prix fixé par le grossiste.
Les semi-grossistes	Marché régional (San)	Une douzaine pour la région de San, ? un peu plus d'une centaine dans le pays ?	Rarement spécialisés dans le karité	60 t à >200 t	Entente très probable entre les grossistes pour faire pression sur les prix d'achat au producteur. Fixent les prix régionaux. Ne stockent pas.
Les grossistes	Bamako, Côte-d'Ivoire, etc.	Parfois deux niveaux de grands grossistes avant exportation	Ont accès aux marchés d'exportation	?	Stockent. Rôle sur le marché national ?
Les importateurs	Japon, Europe	Fabricants de chocolat + une dizaine importants	Exigent des normes de qualité, retraitent le beurre	?	?

Cette descriptions des acteurs et des stratégies reste à affiner et est sujette à vérifications.

Peut-être s'agirait-il d'affiner notre analyse des acteurs en différenciant les productrices selon la part des revenus du karité dans le revenu total familial pour autant que cela ait une influence sur leur stratégie de production, de vente ou de stockage.

A ce stade, nous avons surtout cherché à mettre en évidence l'existence de femmes commerçantes dont la stratégie est clairement différente des simples productrices. Nous avons en effet rencontré un certain nombre de femmes qui ont réellement une conception du marché et raisonnent en terme de rentabilité, de valeur ajoutée et n'hésitent pas à spéculer en achetant du beurre à 225 FCFA le kg et en le revendant au détail un peu plus tard en boulettes de 25 FCFA à un prix équivalent à 500FCFA le kg, et ce, parfois aux mêmes femmes qui ont vendu tout le beurre !

Parmi les commerçantes, on trouve également un assez grand nombre de femmes qui produisent du savon à base de karité (5-10 sur chaque marché local). Certaines ont reçu une formation à cet effet et disent être satisfaites des revenus procurés par cette activité « nettement plus rentable » que la simple vente de beurre. A une exception près à notre connaissance (6 femmes à Dogodogo), la fabrication / commercialisation de savon reste en principe individuelle et n'a pas lieu dans le cadre des très nombreuses organisations féminines pourtant existantes dans la région

Au niveau des semi-grossistes, nous soupçonnons l'existence d'une entente de type cartellaire plus ou moins explicite (convention). Peut-être les deux commerçants les plus importants de San jouent-ils un rôle de leader à ce niveau. Si tel est le cas, il serait nécessaire d'en tenir compte dans l'analyse des acteurs de les différencier des autres semi-grossistes travaillant sur la place.

N'ayant que très peu d'informations sur les grands grossistes, nous nous sommes limités à la catégorisation simple présentée dans le tableau ci-dessus. De même pour les autres structures institutionnelles de développement ou étatiques.

4.2 Fonctionnement du marché régional

4.2.1 Interaction entre les acteurs et stratégies commerciales : bénéfiques et risques

Le jeu entre les acteurs est semble-t-il assez simple. Les principaux commerçants (semi-grossistes) possèdent un réseau de collecteurs, lesquels achètent le beurre dans les marchés sous-régionaux souvent après avoir pris des contacts personnels avec les productrices dans les villages. Les commerçants financent préalablement les achats de leurs collecteurs. Etant employés par les semi-grossistes, les collecteurs n'ont pas de maîtrise sur les prix. Ils achètent à un prix donné qu'ils imposent aux productrices sans qu'il y ait de négociation.

L'absence d'organisation des femmes dans le domaine du karité ajouté à l'obligation de vendre pour couvrir des besoins immédiats, rendent très faible la situation des productrices face aux grossistes de San qui agissent à travers leurs émissaires (les collecteurs). D'années en années, les commerçants de San semblent accroître leur pression sur les prix et il est très probable qu'ils se concertent à cette fin.

Après avoir été acheminé à San, le beurre est chargé le plus tôt possible par camions (30 – 45 t généralement avec d'autres céréales) vers les grands grossistes. Le transport est à

charge de l'acheteur ou du vendeur sans qu'il y ait de règle fixe. Il semble qu'il y ait des contrats fixes avec les grands grossistes.

Bénéfice et risque

Au prix actuel (225 FCFA / kg), le « bénéfice » des productrices reste faible. Il tend même à se détériorer d'année en année. Les femmes ne comptent pas leurs efforts ni leurs heures de travail pour produire un beurre qui, même vendu à un mauvais prix, leur permet de gagner un revenu à la mauvaise période de l'année.

Par contre, le risque des productrices est quasi inexistant vu la forte demande pour leur beurre de bonne qualité. En fait, le principal risque des productrices réside dans la productivité des arbres. En cas de mauvaise germination, elles et leur famille sont alors privées de revenus durant la période de soudure.

En ce qui concerne les semi-grossistes de San, on peut estimer leur marge commerciale à plus de 40%. Cette marge couvre son réseau d'approvisionnement régional (collecteurs et transport) ainsi que ses contacts et contrats établis avec des grands grossistes et/ou des exportateurs situés dans les grandes villes comme Bamako, Abidjan ou Dakar.

Lors d'une année normale comme la saison 99-00 en tous cas, le risque du semi-grossiste est également relativement faible pour autant que ses contacts avec ses acheteurs soit de bonne qualité. Il ne stocke et ne spéculé pas. Il peut arriver que ses collecteurs partent avec l'argent qu'il leur a avancé pour l'achat du beurre dans les foires sous-régionales, mais d'une part, il dispose d'un budget pour cela (env. 1 million de FCFA / an pour 40 grossistes), et d'autre part il peut s'assurer dans une certaine mesure en faisant appel à des personnes de sa famille ce qui limite presque totalement ce risque.

4.2.2 Stockage, spéculation

Obligée de vendre pour couvrir des besoins immédiats, les femmes n'ont guère le choix d'attendre la période de hausse des prix. Si elles stockent, c'est non pas dans un but spéculatif, mais elles stockent des noix en attendant d'avoir le temps de les transformer en beurre (en espérant ne pas être obligées de les vendre avant de la avoir transformé) ou parce qu'elles n'ont pas immédiatement besoin d'argent et attendent la période de soudure. De toute façon, elles ne peuvent presque jamais attendre la période de hausse des prix pour vendre à un cours plus rémunérateur.

Par contre, comme mentionné plus haut, nous avons rencontré des femmes commerçantes qui achètent du beurre pour le revendre au détail par boulettes de 25 FCFA aux autres femmes qui ont déjà écoulé toute la production. Ce beurre, utilisé pour la cuisine, avoisine les 500 FCFA au kilo.

Les semi-grossistes ne stockent pas non plus, faute de capacité. A une exception près, ils négocient plusieurs types de céréales. La capacité de stockage est relativement faible et leur intérêt est de revendre au plus vite la marchandise.

C'est au niveau de Bamako, ou dans les villes portuaires que résident les véritables stock. Seuls les grands grossistes ont la capacité de stockage et les fonds de roulement nécessaires pour spéculer.

4.2.3 Crédits et transactions

Toutes les transactions ont lieu en cash, même lors du transport par camion de 40 tonnes.

Seuls les collecteurs reçoivent des avances de la part des commerçants semi-grossistes de San.

4.3 Marchés d'exportation

Selon le rapport du « projet filière karité » de l'Etat du Burkina Faso, 90% du beurre échangé sur le marché mondial est destiné à la fabrication du chocolat, comme substitut du beurre de cacao. Il doit donc exister un lien très étroit entre le cours de ces deux matières premières. Les 10% restant concerne l'industrie des crèmes dermatologiques qui utilise un extrait du beurre de karité : la kératine. Sur ce marché, l'essentiel de la production est acheté par 5 grands industriels.

Les importateurs ont des exigences très précises en termes de normes de qualité : taux d'acidité du beurre, taux de matière grasse, taux d'éléments étrangers, etc.

Nous n'avons pas encore une idée précise de la formation du prix sur le marché mondial. Cependant, il est très probable que nous avons affaire à un marché très oligopolistique. La puissance du chocolatier suisse Nestlé doit notamment être prise en compte.

Nous allons poursuivre notre étude du marché mondial du beurre de karité. Avec les nouvelles normes européennes acceptant à raison de 5% la substitution du beurre de cacao par du beurre de karité dans le chocolat, et vu la croissance de la demande de chocolat dans le monde (+40% en 10 ans), le potentiel du marché mondial du beurre de karité est énorme et offre d'intéressantes possibilités pour les producteurs maliens pour autant que son cours puisse se maintenir à un certain niveau.

4.4 Fixation des prix

Nos connaissances du marché mondial ne sont pas encore suffisantes pour comprendre les mécanismes de fixation des prix du beurre de karité. Cependant, nous pouvons proposer l'hypothèse suivante, que nous allons tenter de vérifier par la suite.

Lorsque le marché est en équilibre (années de production normale), il existerait deux « lieux » de fixation des prix :

- Le marché mondial, fonctionnant de manière oligopolistique et en étroite relation avec le cours du cacao ; les autres variables étant la réglementation sur le taux maximum d'utilisation du beurre de karité dans le chocolat (actuellement en débat) et les modes et coûts d'affinement du beurre par les industries importatrices. Le cours mondial serait ainsi imposé aux grossistes exportateurs qui n'auraient presque aucune influence sur les cours et se contenteraient de réguler le marché en stockant et en spéculant, tout en recherchant à s'approvisionner en beurre de la meilleure qualité possible à un prix raisonnable.
- Le marché régional, où un nombre réduit de semi-grossistes fixent également leurs prix aux producteurs, à l'image des importateurs avec les grossistes. Le cours sur le marché régional serait fixé par entente entre les semi-grossistes avec une relative indépendance par rapport aux variations du cours du marché mondial, et même dans une certaine mesure par rapport aux volumes effectifs commercialisés dans

les régions. Sur les marchés régionaux, la qualité des beurres n'entrerait que faiblement dans la composition du prix (les variations de qualité d'une région à l'autre semblent plus grande que les variations de prix ce qui pénalise relativement les régions qui produisent de la qualité comme c'est le cas dans la région de San ; il pourrait s'agir là d'un dysfonctionnement important du marché).

Pour les années exceptionnelles par contre, par exemple lorsque la production dans une région produisant en quantité un beurre de bonne qualité est insuffisants, les semi-grossistes actifs sur le marché régional perdent leur marge de manœuvre et doivent réagir pour répondre aux exigences des grossistes exportateurs qui ont besoin – une fois leurs stocks épuisés - d'un approvisionnement régulier. Ce qui fut le cas en 1998 (cours historique max.) lorsque les semi-grossistes de San ont accepté de payer jusqu'à 500 FCFA le kg de beurre au productrices.

Tout cela reste à vérifier, notamment le fait que dans les années normales (au Mali) le prix sur le marché mondial varierait davantage que les prix sur les marchés régionaux, mais par contre, pour les années exceptionnelles, l'inverse se produirait, les cours régionaux variant plus que les cours mondiaux.

Par ailleurs, il est primordial pour le développement de l'ensemble filière que le mode de fixation des prix incite à l'amélioration de la qualité du beurre. Dans le cas contraire, des actions d'envergure seraient nécessaires pour palier à ce dysfonctionnement.

5 Premières conclusions

5.1 Goulots d'étranglement pour une expansion de la filière

D'une manière générale, les phénomènes susceptibles de provoquer des blocages et d'entraver le développement des filières sont :

- La qualité du beurre, qui doit encore être améliorée, ce qui nécessite de travailler sur l'ensemble du processus de production-transformation du beurre (de la récolte des noix au pressage, en passant par la conservation, etc.).
- Le mode de production, qui doit être modernisé à terme ce qui pose la question du développement et de la gestion des presses à karité.
- La dégradation du parc de karités (vieillesse, réduction, voir parasitage dont l'effet sur la productivité reste à démontrer).

Ces trois points étant liés à :

- La valorisation du beurre pour les productrices, qui doit être augmentée d'une manière ou d'une autre (chap. 5.2. Recommandations).

D'autre part, le risque existe de voir :

- Le prix du cours mondial s'effondrer avec l'augmentation de la production (plusieurs pays font actuellement des efforts pour améliorer la qualité du beurre et le fonctionnement de la filière) et la baisse possible du cours du cacao.
- Les bénéfices être accaparés par les grossistes et semi-grossistes au détriment des productrices, risquant de ce fait de renforcer les blocages mentionnés ci-dessus et de détruire progressivement l'ensemble de la filière. A nouveau, la question de la valorisation du beurre pour les productrices se pose.

A compléter : financement, organisation, capacité de gestion, etc. constituent également des goulots d'étranglement...

5.2 Recommandations et actions possibles

En conséquence, l'enjeu consiste à rendre la fabrication du beurre de karité plus profitable pour les productrices. Soit de :

- Développer de nouveaux produits transformés à base de karité, possédant une valeur ajoutée intéressante, et susceptibles d'être produits en milieu rural dans les zones même de production du beurre de karité. C'est le principe du projet « savon » développé par IC-Mali sur financement du canton de Vaud. (Cf. doc. de projet).